

## AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

### OPH 66 - MME TOUSSAINTE CALABRESE, PRÉSIDENTE

M. ALDO RIZZI - Directeur Général  
5-7 rue Valette  
BP 60440 - 66004 PERPIGNAN  
Tél : 04 68 55 33 30 - Fax : 01 55 66 62 84  
SIRET 48889876800020

L'avis implique un marché public.

Groupement de commandes : Non

<b>Objet</b>	<b>Mission de maîtrise d'œuvre relative à la construction d'un pôle médical Rue Aristide Maillol 66190 COLLIOURE</b>
<b>Type de marché</b>	Services
<b>Mode</b>	Procédure adaptée restreinte
<b>Technique d'achat</b>	Sans objet
<b>Lieu d'exécution principal</b>	Avenue du Docteur Arrous 66190 COLLIOURE
<b>Durée</b>	12 mois
<b>Description</b>	Construction d'un pôle médical sur trois niveaux (R+2) d'une superficie de 300 m <sup>2</sup> chacun. Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct, non restreint et complet à l'adresse : <a href="http://www.marches-securises.fr">www.marches-securises.fr</a>
<b>Code CPV principal</b>	<b>71200000</b> - Services d'architecture
<b>Forme</b>	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont exigées : Non

### Conditions de participation

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Aptitude à exercer l'activité professionnelle**

**Liste et description succincte des conditions :**

**Cf. RC**

**Capacité économique et financière :**

**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :**

**Cf. RC**

**Référence professionnelle et capacité technique :**

**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :**

**Cf. RC**

**Marché réservé :** Non

La prestation est réservée à une profession particulière.

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

Concernes le ou les architectes : loi n° 77-2 du 3 janvier 1977

Réduction du nombre de candidats : Oui

Nombre maximum de candidats : 3

En cas de réduction, critères de sélection des candidats admis à présenter une offre :

Au maximum 3 candidats seront retenus pour accéder à la 2<sup>ème</sup> phase.

Cf. Art 4.3 du RC

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

**Critères  
d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

**Renseignements**

**administratifs**

profil acheteur

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

**Candidatures**

Remise des candidatures le **05/09/22 à 12h00** au plus tard.

**Dépôt**

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

**Renseignements complémentaires**

Missions confiées au maître d'œuvre : ESQ, APS, APD, PRO ,EXE, ACT, DET, AOR, OPC, Etudes Solaires/Thermiques, études acoustiques.

La transmission des candidatures par voie électronique est obligatoire sur la plateforme [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr).

Les architectes mandataires ou associés au sein d'un groupement, ne peuvent en aucun cas participer à un autre groupement candidat. Cette disposition ne s'applique pas aux Bureaux d'études techniques associés.

Le non-respect de cette clause entraînerait l'élimination des équipes concernées

Envoi le 8/07/2022 à la publication